

Politique d'annulation et de remboursement

Remplacement

Avant de procéder à votre demande d'annulation, nous vous invitons à communiquer avec notre équipe administrative pour vérifier la possibilité de **transférer** votre inscription à une autre activité au 450-933-5274, poste 1000.

Annulation par Loisirs Renaud-Coursol

En cas d'annulation de **notre** part pour une activité, un atelier, une journée ou semaine de camp de jour ou pour un événement, nous vous offrons la possibilité d'obtenir un remboursement ou un crédit à votre compte.

Le remboursement se fera selon le mode de paiement original dans nos meilleurs délais. Pour les montants payés en argent comptant, le remboursement se fera par chèque. Il est également possible de conserver le crédit de votre demande à votre dossier pour de futur achat. Veuillez nous en informer si vous désirez utiliser cette option.

Report

En cas de cours reporté, aucun remboursement ne sera accordé.

Procédures

- Toute personne souhaitant annuler son inscription ou son achat devra le faire par écrit.
- **Le fait de ne pas se présenter à une activité ne constitue pas une annulation. Vous êtes tenu de payer les frais malgré votre absence.**
- Votre demande doit indiquer les motifs d'annulation.
- Le formulaire de demande doit être complété et acheminé à notre organisation au fin d'analyse.
- Veuillez prévoir un délai de traitement après la réception de votre demande.

Règles

- Toute demande déposée après la tenue entière de l'activité ou de l'événement sera refusée.
- Le formulaire de demande doit être complété et acheminé à notre organisation au fin d'analyse.
- Pour le camp de jour, il n'y aura pas de remboursement possible pour une semaine de camp déjà entamée. Les demandes doivent nous parvenir avant la tenue de la semaine de camp.
- Des frais seront calculés après la date de début des camps de jour (relâche scolaire: dès le lundi du camp estival, dès le premier jour de camp).

Méthodes de transmission de votre formulaire de demande

1. Par courriel: Veuillez faire parvenir votre demande complétée et signée par courriel à info@renaudcoursol.com
2. Par la poste: Veuillez nous acheminer le document complété et signé par la poste au 25 rue Saint-Louis, local 110, Laval QC H7G 4W3. Cette méthode peut entraîner un plus long délai de traitement.
3. En personne: Il est possible de venir compléter un formulaire en personne sur rendez-vous seulement lors de nos heures d'ouverture. Veuillez contacter la réception au 450-933-5274, poste 1000.

Frais

Toutes les demandes peuvent se voir attribuer un frais de traitement non remboursable, par activité et par participant.

Les demandes de transfert d'activité n'entraînent aucun frais.

- Si la demande d'annulation est envoyée après le début de la première séance de l'activité, le participant devra payer ces deux (2) montants :
 - le coût des séances de cours * déjà suivis ;
 - une pénalité qui correspond au plus petit des montants suivants : 50 \$ ou 10 % du prix des séances * qui n'ont pas été suivies.
- Un remboursement équivalent au coût de l'activité sera accordé seulement si le participant annule son inscription avant la première séance de l'activité.

- Au fin des calculs nous utilisons le coût de l'activité divisé par le nombre de séances prévues pour l'activité, arrondi au 50 cents supérieur.

Notes

Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant notre politique d'annulation, veuillez nous contacter à administration@renaudcoursol.com.